



PROCÈS VERBAL Commission Territoriale de Discipline Samedi 18 Janvier 2025 - QUIMPER

Réunion en présentielle à la Maison des sports du Finistère - 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 QUIMPER

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT

Membres : Justine GAC, Pierre JOLIVET, Yves LE MENN, Alexandra LE NY, Loïc BELLEC, Frédéric HOU,

Dossier 20C87 :

Retrait :

Match : +16 D2M

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : A1. Invectives, contestations répétées avec circonstance très aggravante

Sanction : 2 dates fermes et 2 dates avec sursis

Pénalité financière : 180 €

Dossier 20C93 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : A3. Attitude agressives envers un JA] avec circonstance très aggravante

Sanction : 5 dates fermes et 5 avec sursis

Pénalité financière : 450 €

Dossier 20D09 :

Retrait : Alexandra Le Ny

Match : U13F 1ère division Territoriale

Concerné : Présidente et Président de club

Club : Club A

Motif retenu : D2. Attitude agressive du public

Sanction : 2 huit-clos fermes

Pénalité financière : 0



Dossier 20D10 :

Retrait : Alexandra Le Ny,

Match : U13F 1ère division Territoriale

Concerné : Responsable d'équipe

Club : Club B

Motif retenu : C5.Interruption volontaire et définitive du match

Sanction : 1 dates fermes et 2 dates de suspensions

Pénalité financière : 120 €

Dossier 20D11 :

Retrait : Alexandra Le Ny

Match : U13F 1ère division Territoriale

Concerné : Présidente et Président de club

Club : Club B

Motif retenu : D2,Attitude agressive du Public

Sanction : 2 huit-clos fermes

Pénalité financière : 0

Dossier 20D12 :

Retrait : Alexandra Le Ny

Match : U13F 1ère division Territoriale

Concerné : Joueuse

Club : Club A

Motif retenu : Parole déplacé

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30 €

Dossier 20D08 :

Retrait : Marc Moreau

Match : +16M 1ère division territoriale

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A3. Menaces verbales et attitude physique menaçante avec circonstance aggravante

Sanction : 5 dates fermes et 5 dates avec sursis

Pénalité financière : 450 €



Dossier 20D21 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U18 M Excellence Régionale

Concerné : Officiel A

Club : Club A

Motif retenu : Contestations répétées

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline

